

LE BOIS, L'ÉNERGIE DE NOS TERRITOIRES



Une commission pour chaque enjeu majeur de la filière



Appui aux filières d'approvisionnement des chaufferies bois.

Le CIBE établit des outils à partir de l'expertise et des retours des professionnels sur les conditions de mobilisation de la ressource bois, sa transformation, la caractérisation des combustibles et les indices de prix.



Appui aux porteurs de projets de chaufferies bois et réseaux de chaleur.

Dans l'habitat, le tertiaire ou l'industrie, le CIBE apporte son savoir-faire dans le dimensionnement, le montage, le développement et la promotion des projets. Par le recensement des modes de financement, l'analyse des taxes et instruments de marché et la typologie des projets, il aide à renforcer leur équilibre économique.



Appui à la définition des bonnes pratiques.

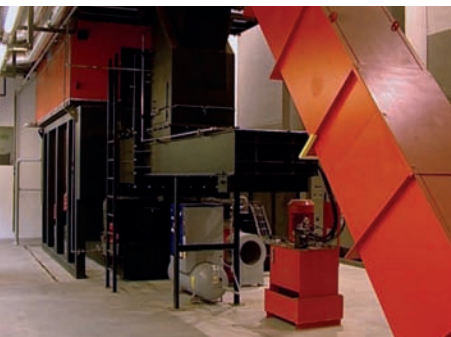
Par la collecte des retours d'expériences de conception, construction et exploitation des installations au bois, cette commission s'attache à favoriser la coopération entre les nombreux intervenants, à définir les règles de l'art et ainsi à accroître la performance de la filière.

Elle accompagne également la recherche et la promotion des innovations.



Appui au réseau d'animation et de promotion du bois-énergie industriel et collectif.

Le CIBE coordonne le réseau d'animateurs bois-énergie afin de mutualiser les outils et bonnes pratiques de promotion de cette énergie. Ces échanges permettent aux structures d'animation, réparties sur l'ensemble du territoire, d'apporter une vision globale indispensable à un développement cohérent de la filière.



Coordination et promotion

Le CIBE, Comité Interprofessionnel du Bois-Energie, est né en 2006 avec la montée en puissance de l'utilisation industrielle et collective du bois-énergie. Il coordonne et accompagne les acteurs de cette filière, de la pépinière à la cendre, pour professionnaliser les pratiques, établir les règles de l'art, former les professionnels et promouvoir les chaufferies de fortes et faibles puissances auprès des décideurs publics et privés.

Au plan national et sur la base de dossiers technico-économiques argumentés, le CIBE intervient auprès des institutions, des organisations professionnelles, des médias... et **au plan régional** en appui et à la demande des organismes et acteurs de terrain.

En synergie avec les acteurs de l'énergie et de la filière, le CIBE contribue au partage inédit des retours d'expériences de ses adhérents. Son action, tournée vers l'appui technique approfondi aux professionnels du bois-énergie collectif et industriel, est complémentaire à celle des syndicats, fédérations et autres associations non spécifiques au bois-énergie.

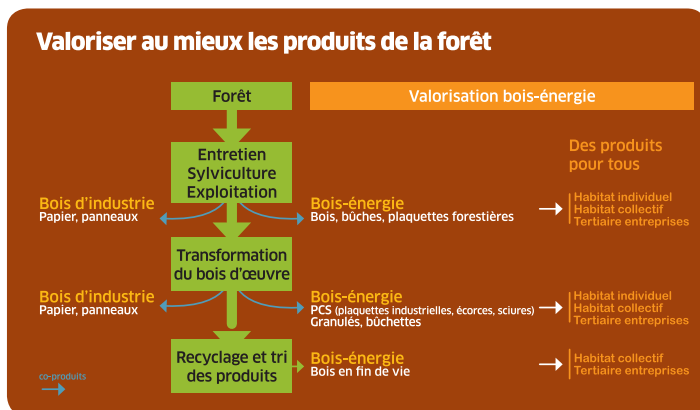
LE CIBE EST UNE STRUCTURE ASSOCIATIVE qui regroupe près de 200 professionnels du bois-énergie, d'amont en aval de la filière, des plus petits aux plus grands, du local au national.

Il s'agit d'entreprises, de maîtres d'ouvrage (publics et privés) et d'organisations professionnelles dans la filière forêt-bois et le monde de l'énergie.

Un appui au service de la filière bois-énergie

Aujourd'hui, le CIBE est reconnu comme le référent sur les questionnements techniques, réglementaires, économiques et environnementaux du bois-énergie, mais aussi comme une entité nationale garante de l'intérêt collectif de son développement.

Lieux d'échanges et de consultation, connectés en permanence avec le terrain, ses travaux et analyses sont issus de retours d'expériences et d'expertises des professionnels engagés à ses côtés, réelle force du CIBE.



LES ADHÉRENTS SONT RÉPARTIS EN CINQ COLLÈGES :

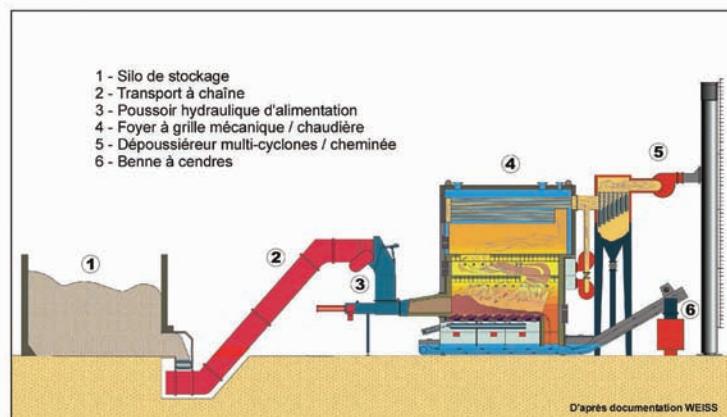
- 1 Propriété forestière et Ressource biomasse
- 2 Transformation en combustible
- 3 Animation territoriale de filière bois-énergie
- 4 Assistance à Maîtrise d'Ouvrage / Maîtrise d'œuvre / Recherche & Développement
- 5 Réalisation et Exploitation d'installations au bois



Les outils élaborés par le CIBE sont à la disposition de ses adhérents. Il a notamment fourni la classification simplifiée des combustibles bois déchiquetés et contribué à l'élaboration des nouvelles réglementations sur les installations de combustion ou à la consolidation des indices bois-énergie CEEB (Centre d'Etudes de l'Economie du Bois).

Il a également rédigé des notes techniques sur :

- la réduction des émissions particulières et gazeuses,
- la condensation des fumées,
- la valorisation des cendres,
- les modes de financement,
- ainsi que des simulations économiques de la rentabilité des installations au bois.



UNE FILIÈRE CLÉ POUR L'AVENIR

Le rôle du bois-énergie est essentiel pour donner à la France les moyens de répondre à la stratégie énergétique européenne à l'horizon 2020.

L'objectif fixé par la France vise à ce que les énergies renouvelables représentent 23 % de la consommation finale d'énergie à l'échéance 2020.



Les atouts du CIBE

Le Comité se concentre sur le **seul bois-énergie et tout le bois-énergie**, sous toutes ses formes et pour tous les **usages collectifs et industriels**. Il aborde les aspects techniques, économiques, financiers et réglementaires auxquels est confrontée la filière.

Il fournit des **analyses et retours d'expériences sur des questions techniques pointues** utiles à la consolidation et au développement de l'activité des professionnels de la filière. Pour ceux qui participent régulièrement aux commissions, il offre une somme d'informations, en temps réel, qui permet à chacun de situer son activité au sein de la filière.

Le CIBE participe ainsi à la professionnalisation de la filière.

Plusieurs outils ont été construits également pour une diffusion aisée et pédagogique des principaux travaux :

- l'espace Adhérents du site internet où sont fournis les documents finalisés des commissions,
- les manifestations (colloque annuel, journées techniques, rencontres des animateurs bois-énergie et formations) où sont présentés les travaux-phares des commissions et pour lesquelles les adhérents bénéficient de tarifs préférentiels,
- la lettre d'informations qui identifie, tous les trimestres, les actualités dont celles du CIBE et les nouveaux documents produits et mis en ligne.

Comment adhérer ?

Le bulletin d'adhésion est téléchargeable sur notre site internet



ou fourni sur simple demande à
contact@cibe.fr
09 53 58 82 65

Nos actualités et travaux sur :
www.cibe.fr



Soutenu par l'Ademe

11 rue Berryer - 75008 PARIS